

DIPLOME D'ÉTAT D'INFIRMIER(E) PUÉRICULTEUR(TRICE) EN APPRENTISSAGE

PRÉ REQUIS / PUBLIC Apprentissage de 17 à 29 ans	DURÉE DE LA FORMATION 12 mois	CERTIFICATION RNCP38529 : NIVEAU 6 Ministère chargé de la santé 22/12/2023
ACCÈS HANDICAP Oui sous conditions d'aptitude médicale	DATES / PÉRIODE DE LA FORMATION Rentrée : Septembre	LIEUX Marseille & Nice
NIVEAU D'ACCÈS Avec BAC + Infirmier(e) diplômé	ADMISSION Dossier + Contrat avec employeur	TARIFS GRATUIT pour les apprenti(e)s

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38529/>

+ Les spécificités de l'apprentissage	<p>Entrée en apprentissage après l'obtention du D.E. INFIRMIER</p> <p>Contrat d'apprentissage de 12 mois</p> <p>Alternance : Le temps de travail de l'apprenti est annualisé soit de 300h à 400h de travail par an à rendre selon l'année d'études</p> <p><i>Employeurs habituels : cliniques, hôpitaux</i></p>
+ Présentation du métier :	<p>L'infirmier(e) puériculteur(trice) est un(e) infirmier(e) spécialisé(e) dans les soins apportés aux nouveau-nés et aux enfants. Sa mission principale : veiller à leur bonne santé et à leur bien-être général.</p> <p>Concrètement, ces professionnel(le)s de santé évaluent le développement physique et psychologique de l'enfant, ainsi que son état de santé. Ils/elles posent un diagnostic social et sanitaire et accomplit les actes éducatifs conduisant à l'autonomie de l'enfant et de sa famille. Enfin, ils/elles accompagnent les parents et la famille dans l'exercice de leurs fonctions parentales en les aidant à réaliser des activités de soins, de prévention et d'éducation.</p> <p>Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ces professionnel(le)s peuvent exercer dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, dans les services de protection de la santé de l'enfant et de sa famille, ainsi que dans les services d'accueil des jeunes enfants, de la naissance à l'adolescence. A l'hôpital, ils/elles travaillent exclusivement dans les services de maternité et de pédiatrie.</p>
+ Objectifs : (Aptitudes et compétences)	<p>L'infirmier(e) puériculteur(trice) doit aimer le contact avec les patients et plus spécialement avec les enfants. Il/Elle maîtrise les connaissances sur le développement de l'enfant et de sa santé. Sachant faire preuve d'écoute auprès des parents, il/elle dispose de bonnes qualités relationnelles. Il/Elle doit faire preuve de patience et d'énergie, ce travail pouvant être prenant.</p>
+ Programme ou référentiel :	<p>La durée de la formation est de 11 mois. Un étudiant peut signer un contrat d'apprentissage du mois de juillet jusqu'au mois de novembre (la durée du contrat peut varier de 11 à 15 mois).</p> <p>L'évaluation des connaissances et des capacités professionnelles dans le cadre des stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à communiquer • Capacité à résoudre un problème • Capacité à travailler en groupe • Capacité à animer • Capacité pédagogique • Capacité à se situer professionnellement et à participer à la gestion et

	<p>à l'organisation d'un service</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à résoudre un problème de soin infirmier auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants • Capacité à se former sur un terrain professionnel • Capacité à se situer dans le service • Capacité à perfectionner ses attitudes professionnelles <p>Les capacités 1 à 7 visées à l'article 19 ci-dessus sont évaluées par des épreuves de synthèse dans trois domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pratique professionnelle spécifique au moyen de la résolution d'un problème de soin sur le terrain, dans le secteur hospitalier ou extra hospitalier • La pédagogie et l'éducation pour la santé au moyen d'une action d'information en matière d'éducation pour la santé • L'identité professionnelle à partir de l'élaboration d'un projet professionnel
+ Débouchés :	Au cours de sa carrière, il/elle peut évoluer vers des fonctions de management en suivant la formation conduisant au diplôme de cadre de santé.
+ Méthode d'évaluation des stagiaires :	<p>La formation Diplôme d'État Infirmier Puériculture est sanctionnée par un Diplôme d'Etat de niveau 6.</p> <p>Une évaluation est prévue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôles de connaissances 3 épreuves : validation si moyenne supérieure à 15/30 • Action d'information en Matière d'éducation en santé : validation si moyenne supérieure à 15/30 • Travail de recherche : validation si moyenne supérieure à 15/30 • Capacités en stage : validation si moyenne supérieure à 5/10
+ Délai d'accès :	Délais de réponse : 8 jours maximum Rentrée en septembre
+ Méthodes Mobilisées :	Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques et de stages cliniques. Des enseignements théoriques ont lieu sur le site de l'IFIP. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.
+ Contacts et lieux de formations :	<p><u>Référents de formation :</u></p> <p>Référente formation : Mme Zerbino – 06.50.87.15.71 – g.zerbino@cerfah.fr Référente handicap : Mme Daumas – 06.50.87.15.47 – l.daumas@cerfah.fr</p> <p><u>Nos partenaires :</u></p> <p>Bouches-du-Rhône (13) : Marseille IRFSS Houphouët Boigny Institut de Formation d'Infirmiers Puériculteurs</p> <p>Hautes-Alpes (06) : Nice Fondation Lenval Institut de formation aux Métiers de l'enfance et de l'adolescence</p>
+ Indicateurs de résultats :	Données disponibles sur www.cerfah.fr / Qualités et résultats du CFA

Mise à jour 10/04/2024



